

INSTITUT DES PARCS NATIONAUX DU CONGO BELGE

COMITE DE DIRECTION

102ème séance

Samedi, 20 septembre 1941, à 10 heures 30.

PROCES - VERBAL

PRESENTS

MM. V. VAN STRAELEN,	Président
R. BOUILLENNE,	
L. BURGEON,	
P. CHARLES,	
J. MAURY,	
W. ROBYNS,	
M. van den ABEELE,	Membres
J-P. HARROY,	Secrétaire du Comité de Direction

EXCUSE

M. L. HAUMAN,	Membre
---------------	--------

ABSENT

M. J. RODHAIN,	Vice-Président
----------------	----------------

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur V. VAN STRAELEN.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ANTERIEURE.

Le Procès-Verbal de la 101ème séance (9 août 1941) est approuvé à l'unanimité.

DECISION 889.- MODIFICATION DU PROCES-VERBAL DE LA 99ème SEANCE.

Sur demande de M. R. BOUILLENNE, à l'alinéa 4 de la décision n° 872 du Procès-Verbal de la 99ème séance

(19 avril 1941) les mots " mieux préparé que lui " sont supprimés.

DECISION 890.- PREVISIONS BUDGETAIRES POUR L'EXERCICE 1942.

Les prévisions budgétaires sont arrêtées pour l'exercice 1942. Elles seront soumises à la Commission telles qu'elles figurent en annexe au présent Procès-Verbal.

DECISION 891.- DEPENSES DE L'INSTITUTION.

a) Budget de l'exercice 1941.

Dans le cadre des prévisions budgétaires 1941, les engagements suivants sont ratifiés et décidés :

Publications et Rapports en Europe :

Publications

Mission G.F.de WITTE

- Fasc.32.- Homoptera, par V.LALLEMAND
- Fasc.34.- Coccinellidae, par L.MADER
- Fasc.35.- Aphodiinae, par R.PAULIAN
- Fasc.36.- Languriidae, par A.VILLIERS
- Fasc.37.- Eumolpinae, par L.BURGEON
- Fasc.38.- Dynastinae, par A.JANSSENS
- Fasc.39.- Haltininae, par V.LABOISSIERE

Mission L.van den BERGHE

- Fasc. 1.- Enquête parasitologique au Parc National Albert et au Parc National de la Kagera, par L.van den BERGHE

Mission P.SCHUMACHER

- Fasc. 1.- Die soziale Umwelt der Kivu-Pygmäen, par P.SCHUMACHER

Mission S.FRECHKOP

- Fasc. 1.- Mammifères, par S.FRECHKOP

Aspects de végétation

- Nyiragongo, par J.LEBRUN (450 exemplaires français, 200 exemplaires flamands).

Rapports

- Règlement d'Ordre Intérieur de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge (réimpression).
- Rapport quinquennal de l'institution.

Documentation photographique

Impression et collage sur fiche des photographies Leica de MM.J.VERHOOGEN et A.GILLIARD.
Confection d'une collection de clichés en diapositives.

Représentation et propagande

Confection de clichés typographiques (photographies et cartes des différents Parcs Nationaux) pour un article de propagande à paraître dans le Bulletin Agricole du Congo Belge.
Acquisition de 500 tirés à part de cet article.

Agrandissements en phototypie : réimpression des séries I et II épuisées, à 2.000 exemplaires. Eventuelle impression d'une série IV (paysages) et d'une série V (animaux).

Divers

Indemnités pour travaux de stencil, etc. effectués pour l'institution par MM.DUPONT et DE VLEESCH.UWER.

b) Avance de 100.000,--frs du Comité Spécial du Katanga.

A ce compte seront imputés les frais d'impression des publications suivantes :

- 1° Animaux protégés au Congo Belge (2ème édition)
- 2° Exploration du Parc National Albert.-Mission G.F. de WITTE.-Fasc.33.-Batraciens et Reptiles, par G.F.de WITTE.

DECISION 892.- PROPAGANDE. PROPOSITION DE M.R.DUPRIEZ.

Suite à la décision n° 885 (101ème séance - 9 août 1941), le Comité autorise le Président à conclure avec M.R.DUPRIEZ un contrat établi suivant modèle reproduit en annexe au présent Procès-Verbal.

COLLECTIONS SCIENTIFIQUES. ETUDE DES MICROHYMENOPTERES DE LA MISSION G.F.de WITTE.

Averti des dispositions de la décision n° 884 du Comité (101ème séance - 9 août 1941) M.J.GHESQUIERE a déclaré se désintéresser de l'étude des Microhyménoptères figurant parmi les récoltes de la mission G.F.de WITTE 1933-1935.

Le Conseil de la Fondation pour Favoriser l'Etude Scientifique des

Parcs Nationaux du Congo Belge a, d'autre part, réservé à la demande de subside de M.GHESQUIERE un accueil défavorable.

M.H.DEBAUCHE étudiera, avec ses collaborateurs, le groupe des Proctotrupides et, accessoirement, toutes les familles de Microhyménoptères dont il pourra entreprendre la détermination.

FIN PREMATUREE DU MANDAT DE M.R.LAURENT.

Élu Aspirant du Fonds National de la Recherche Scientifique, M.R. LAURENT a fait part à l'Institut de ce qu'il renonce, à partir du 1er octobre 1941, au bénéfice du subside que lui allouait la décision n° 75 du Conseil d'Administration de la Fondation pour Favoriser l'Étude Scientifique des Parcs Nationaux du Congo Belge.

Dans son nouveau statut, M.LAURENT n'en continuera pas moins ses études d'Herpétologie sous la direction de M.G.F.de WITTE. Il renouvelle son engagement de se préparer à remplir une éventuelle mission d'étude dans les Parcs Nationaux du Congo Belge.

PENSION DU PERSONNEL METROPOLITAIN.

Conformément aux dispositions de la décision n° 293 (48ème séance - 8 février 1936), un contrat de rente de survie a été conclu en faveur de M.A.HOUBEN, membre du personnel de l'Institut, qui s'est marié le 9 août 1941.

DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE DE L'INSTITUT.

En sa séance du 2 septembre 1941 - décision n° 85 - 22ème séance -, le Conseil d'Administration de la Fondation pour Favoriser l'Étude Scientifique des Parcs Nationaux du Congo Belge a octroyé à l'Institut le crédit complémentaire de VINGT MILLE FRANCS que le Comité avait sollicité par sa décision n° 888.

CHAUFFAGE DES LOCAUX DE L'INSTITUT PENDANT L'HIVER 1941-1942.

Le Comité examine une proposition tendant à substituer au chauffage central des locaux de l'Institut, pendant l'hiver 1941-1942, plusieurs poêles à feu continu. Cette proposition est rejetée. Le chauffage central sera allumé du lundi au vendredi, les bureaux étant fermés le samedi matin.

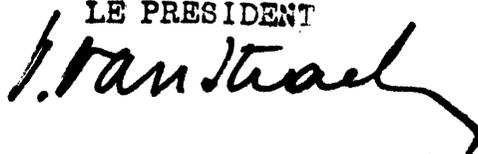
ASSURANCES

Un avenant à la police couvrant les constructions de l'Institut en Afrique contre les risques d'incendie couvrira également contre ce risque les bâtiments éventuellement construits à Rumangabo depuis le mois de mai 1940.

LE SECRÉTAIRE DU COMITÉ
DE DIRECTION,


Jean-Paul HARROY.

La séance est levée à 12 heures 10.
LE PRÉSIDENT


V. VAN STRAELEN